SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de novembre à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Vézières se sont réunis dans la salle de la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents: DURAND Jacky, Maire; FRADIN Guy, 1^{er} adjoint; LEBIHEN Gwenaël, 2^{ème} adjoint; COUTABLE Bruno; BAILLARGEAU Muriel; GUITEL Régis; AUDREN Bernard; PERDRIAULT Lucie.

Etaient absents: BANCHEREAU Sylviane; CHAUVET Etienne; FRADIN Antoine (pouvoir donné à FRADIN Guy).

Date de la convocation : lundi 18 novembre 2024

Monsieur DURAND Jacky, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité comme secrétaire de séance : FRADIN Guy.

OBJET: Subvention APE

L'APE de Bournand demande une subvention de 150 euros pour l'installation de structures gonflables pour la fête de l'école.

Le conseil municipal à l'unanimité accorde une subvention de 150 euros.

OBJET : Jeux extérieurs pour enfants en bas âge

Madame PERDRIAULT Lucie propose aux conseillers municipaux l'installation d'une aire de jeux pour les enfants en bas âge sur la commune. Elle a sollicité un devis auprès de Proludic d'un montant de 12 292.10€ TTC. A cela devra s'ajouter un panneau d'information obligatoire et le barriérage de chantier HERAS hauteur 2 mètres menottées qui ne sont pas compris. De plus, un contrôle de conformité non obligatoire mais conseillé par un laboratoire indépendant (environ 618€ HT) doit aussi être envisagé ainsi qu'un forfait d'inspection réglementaire périodique des aires collectives de jeux et de leurs équipements et une assurance seront à solliciter pour estimation.

Le conseil municipal accepte l'installation d'une aire de jeux sur la commune. Afin de prévoir les sommes nécessaires au budget 2025, des devis pour l'ensemble des contrôles de sécurité seront nécessaires.

OBJET: Vœux de la municipalité 2025

Les vœux de la municipalité se dérouleront le vendredi 24 janvier 2025 à 20h00 à la salle des fêtes.